



Association des Centrales d'Achats Africaines de Médicaments Essentiels
01 BP 4877 Ouagadougou Burkina Faso Tel : 226 50 37 37 50 Fax : 226 50 37 37 57 Cameg@cameg.bf

**REUNION DE L'ACAME AVEC LE PROFESSEUR KAZATCHKINE,
DIRECTEUR EXECUTIF DU FONDS MONDIAL
30 NOVEMBRE 2007 A OUAGADOUGOU**

COMPTE RENDU

Introduction

Le Professeur Michel Kazatchkine, Directeur Exécutif du Fonds Mondial, accompagné de son équipe, a accordé une entrevue de près de deux heures à une Délégation de l'Association africaine des Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels (en abrégé ACAME), le 30 novembre 2007 à Ouagadougou, Siège de l'ACAME.

Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la visite officielle au Sénégal et au Burkina Faso du Professeur Kazatchkine, centrée autour de la Journée Mondiale de Lutte contre le VIH Sida.

La Délégation de l'ACAME était composée de M. Lazare BANSSE (Directeur Général de la CAMEG du Burkina Faso et Secrétaire Permanent de l'ACAME), du Dr Pape Birama N'DIAYE (Directeur Général de la PNA du Sénégal), du Dr Mamessilé ASSIH (Directrice Générale de la CAMEG du Togo), de M. Moustapha YACOUBA (Directeur Général de la CPA du Tchad), et de M. Gérard MILLOT (Conseiller de l'ACAME).

La discussion, qui a débouché sur des ouvertures intéressantes, s'est déroulée dans une ambiance très constructive, et s'est articulée autour des trois thèmes suivants :

- Les revendications de l'ACAME résumées dans la « Déclaration de Dakar » et la « Conférence de Ouagadougou »
- La présentation de quelques expériences de terrain représentatives des approvisionnements des programmes de lutte contre les maladies prioritaires (ARV contre le VIH Sida, ACT contre le paludisme, antituberculeux)
- La stratégie d'implication des Centrales d'Achats préconisée par l'ACAME dans la gestion des programmes financés par le Fonds Mondial.

Les revendications de l'ACAME

En guise d'introduction, M. Lazare BANSSE, Secrétaire Permanent, a présenté l'ACAME,

dont la mission vise au renforcement des capacités de la vingtaine de Centrales d'Achats de médicaments africaines qu'elle regroupe.

Le Secrétaire permanent a déploré une fois de plus le mécanisme de substitution de la plupart des Centrales d'Achats, par les Agences de l'ONU ou des ONG internationales, pour l'approvisionnement des programmes de lutte contre les maladies prioritaires financés par le Fonds Mondial.

Il a rappelé le lancement au mois de mars 2007 d'une déclaration solennelle, baptisée « Déclaration de Dakar », à l'attention des Autorités de tutelle respectives et de l'ensemble de la communauté des Partenaires et des Bailleurs de Fonds.

Dans cette Déclaration, l'ACAME souhaite que cette décision de substitution soit remplacée le plus tôt possible, par une stratégie d'utilisation optimale et de renforcement des Centrales d'Achats, pour des raisons de développement des capacités locales et de pérennisation des systèmes nationaux d'approvisionnement.

Il a rappelé également que l'ACAME avait convié la communauté des Partenaires et Bailleurs de Fonds à une Conférence Internationale qui s'était tenue le 19 juin 2007 à Ouagadougou.

La question de l'évaluation des Centrales d'Achats, déjà soulevée lors de cette Conférence, a été évoquée de nouveau avec le Professeur Kazatchkine : l'ACAME demande que toute évaluation se fasse dans un cadre concerté, objectif, et fasse l'objet d'un rapport circonstancié. L'ACAME souhaite aussi que des mesures d'accompagnement correctrices puissent être mises en place en cas de lacunes constatées.

L'ACAME a précisé au Directeur Exécutif du Fonds Mondial les efforts déployés par les Centrales d'Achats pour améliorer leurs performances. Chaque Centrale a notamment monté un Plan de Développement Stratégique identifiant les forces, les lacunes et les activités à mener.

Le Secrétariat Permanent de l'ACAME a synthétisé les priorités communes et monté un programme de formations pluridisciplinaires initié par la Coopération Française et relayé par la Commission Européenne à travers le Projet Régional en Afrique de l'Ouest.

M. BANSSE est alors revenu sur une des résolutions prises par l'Assemblée Générale de Libreville, de nature à contribuer à rassurer le Fonds Mondial : la création au sein de toute Centrale d'Achats membres, d'une structure de contrôle ouverte aux Partenaires à travers laquelle ces derniers pourraient exercer un suivi des performances.

La présentation de quelques expériences de terrain lors de la mise à l'écart des Centrales d'Achats

Le Professeur Kazatchkine a ensuite écouté quelques expériences de terrain, illustrant les limites de la substitution des Centrales et le manque de résultats atteints par cette stratégie

Le Dr Mamessilé ASSIH, Directrice Générale du Togo, a ainsi décrit les insuffisances de programmation ou incohérences constatées dans son pays avec le PNUD agissant comme récipiendaire principal et responsable de l'approvisionnement en ARV à la place de la CAMEG. Les résultats se sont avérés plus que mitigés, se traduisant par un taux de périmés

important pour les ARV et des difficultés de prise en charge des malades.

Le Dr Pape Birma N'DIAYE, Directeur Général de la PNA du Sénégal, a expliqué qu'après une période de flottement où la PNA avait dans le même temps et de manière étonnante été jugée apte pour l'approvisionnement des ARV contre le VIH Sida mais inapte pour l'approvisionnement des ACT pour le paludisme, la confiance semblait revenue et les incompréhensions aplanies.

Moustapha YACOUBA, Directeur Général de la CPA du Tchad, a insisté sur les problèmes de procédures qui ont causé des incompréhensions entre la CPA et le Fonds Mondial.

M. Lazare BANSSE, Directeur Général de la CAMEG du Burkina Faso, a quant à lui fait remarquer la qualité de collaboration entre le Fonds Mondial et la CAMEG, la bonne gestion mise en place se traduisant par l'absence de ruptures de stock et de périmés.

Ces expériences ont conforté le Directeur Exécutif du Fonds Mondial dans la nécessité de maintenir une approche pays personnalisée.

Il ressort du constat actuel de l'ACAME que l'approvisionnement en médicaments, notamment en ARV, doit être considéré dans sa globalité, et que la multiplicité des acteurs de la chaîne de distribution entraîne systématiquement des difficultés au niveau de la détermination des besoins, ainsi qu'une dilution des responsabilités de chacun.

En effet, dans le cas précis où la structure chargée des achats et de la l'approvisionnement jusqu'au niveau du pays est distincte de celle qui assure le contrôle, le stockage, la distribution, la gestion dans le pays bénéficiaire, l'expérience de l'ACAME montre qu'il est très difficile d'assurer la cohérence de l'ensemble et le réajustement des quantités nécessaires.

Les réponses du Professeur Kazatchkine aux préoccupations de l'ACAME

Le Professeur Kazatchkine, manifestement très au courant des réalités du terrain, a alors précisé quelques points très importants pour la suite des opérations :

Rejoignant tout à fait la préoccupation de la délégation de l'ACAME de favoriser la pérennisation des systèmes nationaux d'approvisionnement, il a expliqué que ce n'était en aucun cas la stratégie du Fonds Mondial de substituer de manière définitive les Centrales d'Achats par des Agences de l'ONU ou des ONG internationales. Cette décision découlait des conclusions des évaluations qui avaient été mandatées, et de la stratégie élaborée au niveau du pays.

Il estime également tout à fait légitime la demande des Centrales d'Achats d'être ampliatrices des rapports d'évaluation les concernant, dans un souci de transparence et d'amélioration de la performance. Cette disposition devrait donc être intégrée prochainement dans les procédures du Fonds Mondial.

Ensuite, il a recommandé vivement à toutes les Centrales d'Achats africaines de développer la communication au sein de chaque pays avec l'Instance de Coordination nationale pour le Fonds Mondial, appelée « CCM » en anglais.

Il a assuré que tout besoin identifié comme étant de nature à contribuer au développement des

capacités des pays pour une bonne prise en charge des malades pouvait être inscrit dans la soumission du Pays au 8^{ème} round du Fonds Mondial.

Il a fortement insisté sur la possibilité pour une Centrale d'Achats de Médicaments africaine de bénéficier de la sorte d'un programme d'appui personnalisé, en incluant dans la soumission toute mesure visant à améliorer sa performance. Cet appui pourrait concerner aussi bien la formation des agents que la gestion des approvisionnements ou la gestion financière, la mise aux normes des infrastructures ou le renforcement de la logistique de distribution.

Cette disposition importante ouvre de grandes possibilités de renforcement des Centrales d'Achats, compte tenu des montants disponibles au sein des Pays. L'ACAME considère donc la diffusion de cette information et sa mise en application comme une priorité.

Enfin, le Professeur Kazatchkine souhaite associer l'ACAME à l'élaboration d'un mécanisme d'estimation des besoins par pays et de programmation des activités d'approvisionnement coordonnée.

Conclusion :

La rencontre entre le Directeur Exécutif du Fonds Mondial, le Professeur Michel KAZATCHKINE et la Délégation de l'ACAME a permis de clarifier les relations entre les deux Organisations, de présenter un bilan plus que mitigé des premières opérations financées par le Fonds Mondial, et surtout d'entrevoir des possibilités de collaboration intéressantes.

La possibilité de financement du renforcement des Centrales d'Achats par le Fonds Mondial au sein de chaque Pays, proposée par le Professeur Kazatchkine, en synergie avec le programme d'appui à l'ACAME, devrait contribuer à améliorer la performance des systèmes nationaux d'approvisionnement.

Ceci laisse entrevoir un changement de stratégie et une utilisation accrue de ces Centrales d'Achats pour l'approvisionnement des programmes de lutte contre les maladies prioritaires.

Lazare BANSSE
Secrétaire Permanent